

Cultivons la Solidarité



BRETAGNE

AG du 04/04/2019 : Rapport d'orientation.....journées d'été.
Michel Mouille—SP 29

Il y a un an, nous faisons le constat que notre association se développait, que nous accompagnions toujours plus de familles de paysans et que nos besoins de trésorerie augmentaient. **Nous avons émis le souhait de débattre sur la « définition » de notre projet associatif.** En 2018, nous avons engagé ce travail, débattu au sein de nos différents collègues et conseil d'administration :

Quelles stratégies, quelles actions aurons nous à mettre en œuvre ?

Comment peut-on inscrire durablement l'action de Solidarité Paysans dans notre territoire rural et renforcer notre utilité sociale ?

Quel projet de fonctionnement ?

Il en ressort que la priorité pour les trois années à venir est de conforter et sécuriser notre fonctionnement actuel (environ 350 accompagnements par an). Pour ce faire, il nous faudra :

- Evaluer/conforter nos besoins humains (salariées/bénévoles).
- Sécuriser nos finances.
- Mieux cadrer notre mission : redéfinir et adapter le cadre de nos interventions et les réponses de l'association, en fonction des pics et variations des appels afin, entre autre, de protéger nos salariées et nos bénévoles.

Dans un second temps, il nous faudra développer des actions en vue d'une anticipation dans l'accompagnement (plan de communication et présentation de l'association...) **et explorer la question de l'accompagnement vers d'autres acteurs ruraux.**

En 2018, nous nous étions engagés à rencontrer les différents acteurs du monde agricole pour leur présenter la charte de bonnes pratiques sociales en matière d'accompagnement des agriculteurs en difficulté afin qu'ils s'engagent sur des pratiques plus respectueuses.

Beaucoup reste à faire. On le voit aujourd'hui à travers nos accompagnements ; des pratiques déloyales sont courantes et persistent encore.

En 2019, cette charte devra absolument être partagée et débattue au sein de notre réseau et portée par Solidarité Paysans national auprès des différents ministères concernés.

Les 9/10/11 juillet 2019, nous accueillerons en Bretagne (à Quessoy) les universités d'été du réseau Solidarité Paysans.

Ces rencontres d'été sont un temps de réflexion et de convivialité, moment important d'échange et de construction d'une culture commune qui rassemblera des participants venus de toute la France. Ces journées s'articuleront autour d'une thématique centrale « **Solidarité Paysans, un espace de résistance** ».

Le premier jour, le sociologue Ivan Bruneau nous apportera un éclairage historique, suivi d'échanges et de débats dans différents ateliers. En soirée, projection du film de Guillaume Canet et Edouard Bergeon : « Au nom de la Terre ».

Le deuxième jour, apport philosophique de Marc Crépon suivi d'un travail/débat en sous-groupes. L'après midi, activité touristique et soirée bretonne/est noz.

Le troisième jour, « Comment s'ouvrir à de nouvelles formes de luttes » avec présentation d'autres acteurs/formes de résistances dans différents ateliers. 12h30, fin des journées d'été.

Avril 2019

N° 63

Dans ce numéro :

Edito : P 1

AG du 04/04/2019 :
Rapport d'orientation.....journées d'été.
Michel Mouille

Pages centrales

Assemblée générale
Jeudi 4 avril 2019 à P 2
Carhaix (Finistère)
Elisabeth Chambry

Assemblée générale,
suite P 3

« Un p'tit coup de
gueule »
Christine Etienne

Dernière page

Sortir du système in- P 4
tensif.
Marcel Vasnier et
Amélie Dumez

Mise en place d'un
groupe de parole en
Ille et Vilaine .
Marcel Vasnier

Solidarité Paysans de Bretagne
17 Rue de Brest
35000 Rennes
Téléphone : 02 23 30 46 91

Collège Côtes d'Armor
93, bd Édouard Prigent
22000 Saint-Brieuc
Téléphone : 02 96 78 07 21

Bureau de Rostrenen
32 rue Marcel Sanguy
22110 Rostrenen
Téléphone:02 96 24 58 49

Collège Morbihan
ZA de Kavel
56390 LOCQUETAS
Téléphone : 02 97 67 51 33

Collège Ille et Vilaine
17, Rue de Brest
35000 Rennes
Téléphone : 02 99 50 70 65

Collège du Finistère
Hôtel-Pépinière d'Entreprises
4, zone de LUMUNOC'H
29510 BRIEC
Téléphone: 02 29 20 08 09

Directeurs de Publication :
Michel MOUILLE et Raymond ROBIC
ISSN : 1632-6660
http://www.solidaritepaysans.org

Assemblée Générale – Jeudi 4 avril 2019 à Carhaix (Finistère)

Elisabeth Chambry SP—Bzh

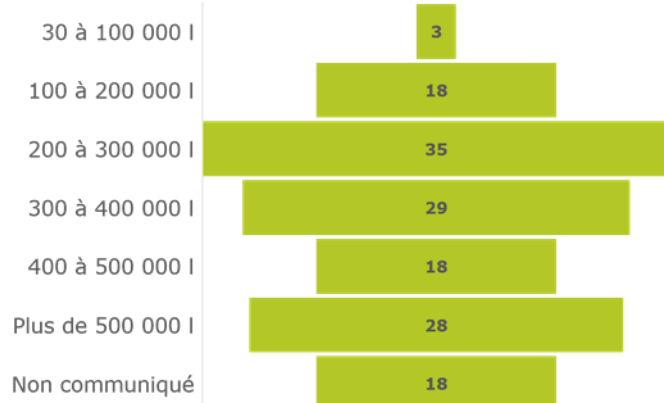
La journée a rassemblé près de 80 adhérents (bénévoles et familles accompagnées), le matin pour l'assemblée générale statutaire. L'après-midi s'est déroulée l'assemblée thématique, à laquelle a participé une vingtaine de représentants de structures partenaires et des collectivités territoriales. L'ensemble des participants a travaillé en carrefours sur le thème « Intervenir plus tôt pour mieux accompagner ».

Présentation de l'activité

Nouveaux Appels	Côtes d'Armor	Ille et Vilaine	Morbihan	Finistère	Région
2017	43	33	31	29	136
2018	46	51	36	30	163
Nombre de suivis	Côtes d'Armor	Ille et Vilaine	Morbihan	Finistère	Région
2017	125	84	64	75	348
2018	112	97	72	72	353

Soit une légère augmentation des appels plus marquée en Ille et Vilaine et dans le Morbihan. Les exploitations laitières sont majoritairement concernées (+ de 40%). Comme chaque année, on observe une augmentation des références laitières dans les situations accompagnées.

Répartition des exploitations laitières selon la référence



Les familles (mariés, veufs, séparés) représentent 75 % des accompagnements, Solidarité Paysans accompagne donc principalement des familles.

Concernant la typologie des accompagnements, les arrêts d'activités représentent 30 %. Il s'agit de personnes qui se reconvertissent ou font valoir leurs droits à la retraite. Les autres situations (70%) concernent des exploitations en activité.

Les actions collectives

1. La formation

Cinq types de formations ont été mises en place en 2018 :

- *Les phénomènes dépressifs* avec Katell Duclos-Le Saout : 1 journée.
- *Ecoute et Communication* avec Elisabeth Chambry : 2 jours.
- *Appropriation des procédures d'audit AERA** avec Morgane Guenegues : 1 journée.
- *Comptabilité* avec Martial Philippe : 1 journée.
- *Revue de Conjoncture et Garanties* avec Geneviève Audebet du CERFrance 22 et Morgane Guenegues.

2. L'accueil des nouveaux bénévoles

Divers temps d'accueil et de formation à destination des bénévoles ont permis d'accueillir 11 nouveaux bénévoles sur l'ensemble de la région.

3. Les actions à destination de l'ensemble des adhérents

Une journée festive, lieu de convivialité, permet aux adhérents et aux bénévoles de se rencontrer, de partager un repas ou un pique-nique et d'échanger sur des sujets autres que leurs soucis quotidiens. Trois journées de ce type dans différents départements ont eu lieu en 2018.

Les groupes de parole se développent, un groupe est mis en place dans le Morbihan, un autre est en construction en Ille et Vilaine.

Le groupe des Côtes d'Armor se poursuit. Le projet « Charte des bonnes pratiques » : cette démarche engagée en 2016, a permis de rencontrer plusieurs interlocuteurs en fin d'année 2018 et se poursuit en 2019.

4. Les actions de communication

Les interventions extérieures : ce sont des temps de présentation et d'échange dans des centres de formation, lycées, ou autres organismes : Plusieurs interventions de cet ordre ont eu lieu au cours de l'année.

Les échanges avec les médias ont donné lieu à divers articles et émissions de radios.

Le journal « Cultivons la Solidarité » paru 4 fois dans l'année est envoyé aux adhérents, aux partenaires et dans les communes.

Des rencontres tout au long de l'année ont eu lieu avec les collectivités territoriales et les administrations.

5. Le projet d'amélioration des conditions de logement

Le soutien de la fondation Abbé Pierre a permis

à Solidarité Paysans de développer l'accompagnement sur cette thématique, cela concerne 47 familles.

6. Les moyens mis à disposition pour l'ensemble de l'activité :

L'engagement des bénévoles concerne le travail en binôme (Saliarié(e) /bénévoles), l'animation et la gestion de l'association. Il représente près de 6 500 heures (3,56 ETP) et un peu plus de 80 000 km parcourus.

En 2017, 9 salariés ont été présents (7,95 ETP).

Solidarité Paysans c'est aussi un réseau national qui a proposé en 2017 des formations pour les bénévoles et divers temps d'échange.

Les équipes en place sont aussi mobilisées pour assurer la gestion administrative et financière et la communication.

Le travail de gestion a permis de maintenir les moyens financiers.

*AREA: Aide à la relance des exploitations agricoles

L'assemblée thématique de l'après-midi : Intervenir plus tôt pour mieux accompagner

L'ensemble des participants : bénévoles, adhérents, salariées et invités extérieurs ont réfléchi en carrefours à différentes questions que se posent les accompagnants face à la complexité et la gravité de certaines situations : pourquoi les personnes sollicitent tardivement l'association, qu'est ce qui leur permettrait de prendre contact plus tôt et comment favoriser cette prise de contact plus précoce, Deux personnes accompagnées sont venues témoigner de leur démarche. Ces travaux ont été riches en échanges. Les travaux d'AG serviront de base aux différentes actions à conduire pour les trois ans à venir sur ce questionnement.

« Un p'tit coup de gueule »

Christine Etienne SP—56

Ça y est, on y est presque. Joseph a décidé de vendre. Il n'en peut plus des galères. Solidarité Paysans (SP) l'a aidé pour négocier avec les impôts, la MSA... Maintenant, il va prendre sa retraite, vendre ses terres en propre et d'autres en indivision. Il voudrait bien sûr garder sa maison et quelques parcelles autour. Il a rencontré le notaire avec SP et a expliqué sa situation en réalité assez compliquée. Trois mois plus tard, toujours pas de nouvelles de l'étude. Il nous explique que le notaire lui a demandé de fournir des attestations. Mais de quelles attestations s'agit-il ? il n'en sait trop rien, pas habitué qu'il est avec les papiers, internet et le reste. D'ailleurs il ne touche plus de PAC parce qu'il ne sait pas faire !

Je décide d'appeler le notaire pour lui demander de quoi il en retourne. Pas de réponse précise de son secrétariat parce qu'avoir le notaire au téléphone c'est pas gagné. J'adresse alors

un mail au notaire pour qu'il me communique des modèles précis de ce qu'il réclame. Malgré les multiples rappels, toujours pas de réponse. Alors Clara (animatrice) prend son plus bel ordinateur, rappelle nos démarches et s'étonne de l'absence de réponse sans aucune explication mais n'obtient aucune réaction. Elle doit alors insister à plusieurs reprises. Finalement, la réponse arrive avec les modèles en pièce jointe. Il aura fallu plus de 6 mois après le premier contact pour connaître ce que voulait précisément le notaire.

S'il vous plaît, Mesdames et Messieurs les notaires soyez précis et acceptez d'expliquer vos demandes aux intéressés qui ne sont pas toujours à l'aise dans les arcanes administratives, sinon à SP qui les aide dans leurs démarches. N'ajoutons pas au découragement d'une population fragile le désintérêt, voire le mépris vis à vis de ceux qui "ne savent pas ou ne peuvent pas".

Sortir du système intensif.**Marcel Vasnier SP-35 et Amélie Dumez SP-national**

Sébastien s'installe en 2010, il reprend une exploitation de 120 chèvres, louant le corps de ferme et 35 ha. Il porte l'effectif à 180 têtes, mais le bâtiment est mal ventilé et entraîne des problèmes sanitaires. Les conditions de travail sont déjà difficiles.

En 2014, le troupeau atteint 320 animaux, 5 heures de traite par jour et 5H pour alimenter. Tout l'été la production est excellente et le résultat 2014-2015 très bon...Mais l'hiver les volumes chutent avec de nouveaux problèmes sanitaires.

L'exploitation est endettée, Sébastien est épuisé et n'a plus goût à la production caprine, il souhaite se tourner vers le lait de vaches en bio.

Il peine à trouver du soutien, un redressement judiciaire est ouvert en avril 2017, ses conseillers l'incitent à cesser son exploitation mais il ne se résigne pas. Sur les recommandations de collègues il appelle Solidarité Paysans en mai 2017.

L'association chiffre la reconversion et l'accompagne au tribunal; la viabilité du projet est démontré.

Sur l'exploitation, la transition se fait en minimisant les dépenses. Les premières vaches sont traites grâce à un transfert jusqu'à la vente des chèvres en février 2018. L'auto-chargeuse et le tracteur de 110ch ne sont plus utiles, il les vend et ne garde qu'un tracteur polyvalent. Les gros travaux sont confiés à une ETA.

Dès le départ des chèvres Sébastien revit, son temps d'astreinte a radicalement diminué, les travaux à effectuer pour adapter la salle de traite s'effectuent grâce à l'aide de son entourage.

En octobre 2018, le plan de redressement est accepté.

Entraîné dans un rythme de travail infernal, Sébastien a su se remettre en question, la mandataire judiciaire a joué un rôle déterminant en lui faisant confiance dès le début de la procédure. Solidarité Paysans, l'entourage technique, la famille et les copains...et surtout lui-même ont fait le reste.



«Continuer avec 300 chèvres, le bâtiment plein, que ça crache, j'ai dit NON; recommencer à travailler 10H par jour 7 jours sur 7, le nez dans le guidon avec des œillères, j'ai dit NON. Je suis dégoûté du système intensif, si on veut faire de l'argent, faut foncer. On y passe énormément de temps pour gagner peu, je me suis rendu compte qu'en achetant beaucoup, on se fout dedans».

« IL FAUT TRAVAILLER SIMPLEMENT ».

Mise en place d'un groupe de parole en Ille et Vilaine**Marcel Vasnier SP-35**

Les expériences réussies menées dans le Morbihan et les Côtes d'Armor nous encouragent à créer aussi en Ille et Vilaine un groupe de parole. La première séance s'est déroulée le 08 février.

Accompagné par une psychologue, chacun peut s'exprimer, communiquer, échanger avec d'autres personnes suivies par Solidarité Paysans.

A travers l'écoute développée dans le groupe, les participants se sentent pris en compte et reconnus en tant que personne.

Dans le N°61 d'octobre 2018 de Cultivons la Solidarité, un témoin nous disait : « On trouve toujours quelque chose de plus urgent à faire...Pourtant ça peut apporter quelque chose qu'on n'imagine pas... »

LES PROCHAINES DATES :

LE VENDREDI 26 AVRIL 14H00-16H00
17 rue de Brest à Rennes.

LE VENDREDI 14 JUIN 14H00-16H00
17 rue de Brest à Rennes.

Contact : Gérard Fiquet 06.50.22.77.67.

Ligne de BUS N°2 arrêt Horizon.